



Date de la demande

(Réservé à l'administration)

## **COMMENT PROCÉDER POUR L'ÉMISSION DE VOTRE CERTIFICAT:**

Suivre chacune des neuf (9) étapes du présent formulaire ;

1 IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX :

- Déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à l'étape (8), au comptoir de la réception de l'Hôtel de Ville situé au 1, rue du Pont ;
- Prévoir de défrayer le coût du certificat d'autorisation au montant de 50 \$;
  ✓ permis dépôt de surplus de terre de la municipalité 20 \$.
- Le Service de l'urbanisme communiquera avec vous lorsque le certificat sera émis.

N.B.: Il vous est nécessaire de fournir <u>tous les documents énumérés ci-dessous ainsi que toutes les informations requises</u> pour ouvrir un dossier en vue de l'obtention d'un certificat.

	Adresse complète :										
	NI / I. I. I. I										
	Numéro de lot :										
	IDENTIFICATION D	III DE	NIÉD	ANT.							
(2)		UKE	XUEK	ANI.							
	Nom complet :										
	Adresse complète :										
	Auresse complete.										
	No. de téléphone :	( )	-		(	)	-	(	)	-	
	Courriel:										
(3)	<b>IDENTIFICATION D</b>	U PRO	<b>DPRIÉ</b>	TAIRE	:						
	Même que le requérant	?		☐ Oui		☐ Non					
	Si non, nom complet :										
	Adresse complète :										
	No. de téléphone :	1	١		1	1		1	١		
	•		)	-							
	Courriel:										





Date de la demande

(Réservé à l'administration)

IDENTIFICATION D									
Même que le requérant?		☐ Oui		□ Non					
Même que le propriétair	e?	□ Oı	i D	☐ Non					
Si non, nom complet :									
Adresse complète :									
No. de téléphone :	( )	-	(	) -		(	)	-	
No. de RBQ :	,		1				,		
Courriel :									
ÉCHÉANCES ET C	OÛT DE	S TRAVA	\UX:						
Début des travaux le :				in des tra	vaux le	e :			
Coût approximatif des ti	avaux :		9						
DESCRIPTION DES Épaisseur du remblai /profor	deur du dé	AUX DE R eblai :	KEMBL	ALET/OU	J DE	DEBL	AI:		
Matériaux :									
Superficie :									
Pourquoi faites-vous ce remi	blai?								
Avez-vous des arbres à aba	ttre sur le li	eu des travau	x :						
Y aura-t-il des moyens d'irrig	ation de l'e	eau?							
La propriété est-elle affectée	par un mil	ieu sensible (	ac, cours	d'eau ou mi	ieu hum	ide)?			





Date de la demande

(Réservé à l'administration)

#### **AVIS IMPORTANT**

Le règlement 2002-56, article 11.1.10, oblige toutes les personnes réalisant une construction ou un ouvrage à proximité d'un arbre à protéger exige la préservation (ni remblai, ni déblai, etc.) d'une ceinture de sauvegarde qui prend une forme cylindrique ayant un (1) m de profondeur et un rayon égal à dix (10) fois le diamètre du tronc mesuré à 1,4 m au-dessus du niveau du sol.

Le règlement 2002-56, article 11.5.3, interdit toute intervention incluant les remblais et les déblais dans la bande riveraine d'un milieu sensible (lac, cours d'eau, milieu humide).

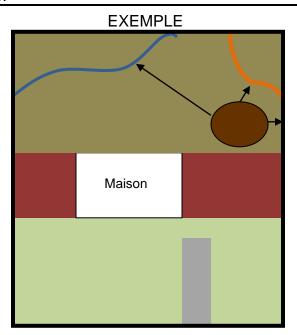
Plusieurs autres dispositions s'appliquent.



## LOCALISATION DES TRAVAUX DE REMBLAI ET/OU DE DÉBLAI :

Inscrivez, sur une copie de votre certificat de localisation (si vous n'en avez pas faite un croquis proprement à la main sur une feuille), les informations suivantes afin de bien décrire les travaux de remblai et/ou déblai qui seront effectués sur le terrain. Utilisez les symboles proposés ci-dessous dans l'exemple.

# LÉGENDE : Cour arrière Cour avant Cour latérale Distance d'un cours d'eau, lac ou milieu humide Superficie du remblai Distance ligne de terrain Distance d'un talus/ forte pente







Date de la demande

(Réservé à l'administration)

(8)	N'OUBL	LIEZ SURTOUT PAS DE FOURNIR AVEC LE PRESENT DOCUMENT :
)		Une copie de l'acte notarié si vous êtes <b>nouveau propriétaire</b> OU une procuration si vous agissez à titre de requérant au nom du propriétaire;
		Un plan de propriété illustrant les distances, localisation des travaux, milieu sensible (lac, cours d'eau et milieu humide) et forte pente, superficie, arbres près ou sur la zone de travail etc.
		Tous autres plans et devis si nécessaire;
<b>a</b>	SIGNAT	TURE ET DATE DE LA DEMANDE :
9	Signature	e : Date :
		N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un permis ou certificat.

## **RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR:**

Veuillez consulter le site Web de la Municipalité de Labelle pour visualiser les règlements d'urbanisme en vigueur (https://www.municipalite.labelle.qc.ca/reglementation-d-urbanisme).

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5012.